

## PROCÈS-VERBAL

Assemblée Générale Financière du 30/06/2025

CIS Le Spot - Nantes – 18h30

**STRUCTURES PRÉSENTES :** associations la Turmelière, MCM, Escapades branchées, Amicales laïques de Saint-Sébastien sur Loire, la Chevrolière, Petit-Chantilly Orvault, Bouguenais les Couëts, les Marsauderies, Prinquiau, Savenay, Vertou,

**STRUCTURES EXCUSÉES :** ASC Cordemais tennis de table

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FAL PRÉSENTS :** Martial Gombert – Roger Moreau – Cécile Chénéde – Yves Pouzaint – Hanitra Rabefitseheno – Gilles Cavé

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FAL EXCUSÉS :** Marie-Laurence Derrien – Maryse Quélard – Gaëlle Bénizé – Isabelle Decourty – Sophie Goron – Maurice Berthiau

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FAL ABSENTS :**

**AUTRES INVITÉ-ES PRÉSENT-ES :** Eric Girardeau, Commissaire aux comptes Cabinet PG&A – Philippe Sanquer, Expert-comptable Cabinet COCERTO – Catherine Coirier, responsable financière – Sarah El Sayed, responsable du service Vie associative Jeunesses CRVA – Fabienne Rebière, responsable du service Éducation, Tourisme social et solidaire – Sophie Guérin, Co-déléguée générale – Bérangère Saulnier, Co-déléguée générale

### ORDRE DU JOUR :

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

1. Vote du procès-verbal de l'Assemblée générale financière 2024 (comptes 2023)
2. Votes des comptes 2024
3. Présentation de la stratégie des Ressources humaines
4. Vote d'une motion portant sur la vente d'un bien sis à Savenay
5. La mise en bail emphytéotique des locaux de l'AL Guérande
6. l'achat d'une part de la SCI AEPR (propriétaire des biens et locaux de l'AEPR Rezé)

Le lundi 30 juin 2025 à Nantes, les structures affiliées à la Fédération des Amicales Laïques de Loire-Atlantique sont invitées en assemblée générale financière sur invitation du président Yves Pouzaint.

L'assemblée générale financière est convoquée en vue de l'approbation du rapport financier 2024 de la FAL 44 conformément à l'article 8 des statuts.

Il a été établi un recueil des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée était présidée par Monsieur Yves Pouzaint, Président de la FAL 44.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Sophie Guérin, co-déléguée générale de la FAL 44.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président.

JP

Le Président Yves Pouzaint remercie les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale financière.

## 1 – VOTE DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DE 2024 (COMPTES 2023)

Le procès-verbal de l'assemblée générale financière de l'année 2024, portant sur les comptes de l'année 2023, est adopté à l'unanimité.

## 2 – Vote sur les comptes 2023

### INTERVENTION DE M. PHILIPPE SANQUER, EXPERT COMPTABLE, CABINET COCERTO

M. Philippe Sanquer présente les comptes de la FAL 44 arrêtés au 31/12/2024. Ces comptes regroupent cinq entités, le Skatepark Le Hangar, les établissements de Préfailles, l'établissement Formation, FAL éditions et le Siège. A noter que 2024 est l'année de la fin de l'exploitation du Skatepark le Hangar, dont l'activité et les salarié-es ont été transférés à l'association GUM à partir du 01/09/2024. L'année 2024 est également marquée par la réouverture du centre des Moussaillons suite à la fin de sa réhabilitation.

Deux sortes de produits,

- les ressources associatives qui incluent notamment les subventions, les produits des adhésions, les dons (1987872€ - baisse de 16 % avec une baisse significative du montant des subventions du fait de l'arrêt du Hangar et de l'hébergement d'urgence à Préfailles)

- les ventes de marchandises et prestations vendues (+47952 €)

S'ajoutent à cela les charges externes, liées à l'activité, qui diminuent de 321006 € entre 2023 et 2024, pour un montant de 1 333 457 €.

Le résultat qui ressort pour l'année 2024 est positif (+88 777 €)

La trésorerie est bonne.

Le bilan montre que les fonds propres de la FAL44, soit la situation nette comptable, représentent 6 141 967 €.

Ratios d'activité (%)

	2024	2023	2024	2023
Produits d'exploitation	6 382 150 €	862,8%	6 772 574 €	818%
Marge globale	-2 746 935 €	-43%	2 859 374 €	34%
Charges de fonctionnement	1 333 329 €	21,4%	1 654 463 €	20,1%
Impôts et taxes	166 760 €	3%	182 731 €	2,3%
Charges de personnel	2 384 066 €	37,4%	2 754 527 €	33,7%
Dotations aux amortissements	258 009 €	4,1%	246 036 €	3,0%
Dotations aux provisions	355 043 €	5,6%	330 226 €	4,0%
Report sur fonds dédiés	61 275 €	1,0%	43 925 €	0,5%
Résultat d'exploitation	187 430 €	3%	243 501 €	3%
Résultat financier	19 439 €	0,3%	-9 286 €	-0,1%
Résultat courant	206 869 €	3,3%	234 215 €	2,9%
Résultat exceptionnel	-117 782 €	-2%	-22 908 €	-0,3%
Résultat de l'exercice	88 777 €	1,4%	211 307 €	2,6%

### INTERVENTION DE M. ERIC GIRARDEAU, COMMISSAIRE AUX COMPTES CABINET PG&A

M. Eric Girardeau, après avoir présenté la mission de Commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FAL 44 à la fin de cet exercice.

Il remet le rapport général et le rapport spécial sur les conventions réglementées, en soulignant l'existence d'une nouvelle convention réglementée, du fait que la FAL 44 a signé deux baux professionnels auprès de la SAS LIGUE FAL 44 IMMOBILIER pour des locaux situés 2A rue de Madrid à Nantes. Les baux sont signés pour une durée de six années à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### RAPPORT DU RÉALISÉ 2024 PRÉSENTÉ PAR MARTIAL GOMBERT, TRÉSORIER DE LA FAL 44

Martial Gombert présente le rapport de gestion de la FAL 44 relatif aux activités et comptes de l'exercice écoulé, ainsi qu'une analyse du compte de résultat 2024 pour les services et établissements de la FAL 44 conformément au rapport financier.

Il présente un tableau permettant de faire la synthèse de l'activité de la FAL44 par services et établissements, en précisant les faits manquants de chaque activité.

La parole est donnée aux représentant-es des amicales présentes pour les questions.

### QUESTIONS – RÉPONSES AVEC L'ASSEMBLÉE

Il est précisé que la Ligue de l'enseignement - FAL 44, comme de nombreuses associations, avance dans un contexte de très grandes incertitudes pour 2026. Si les subventions représentent un peu plus de 20 % des produits en 2024, leur baisse significative dès 2025 et les incertitudes sur 2026 quant aux moyens dont disposeront l'État et les collectivités, inquiètent, sur nos capacités à maintenir nos actions voire nos activités, sur les répercussions pour les publics les plus éloignés.

En interne de la Ligue de l'enseignement, la disparition de notre contrat d'assurance groupé APAC et donc de la part assurance dans la carte Ligue pose également question sur le volume des adhésions pour la saison 2025-2026. Il est rappelé que l'adhésion à la Ligue de l'enseignement est fondée à la fois sur les valeurs, le faire collectif, réseau et sur tout une diversité d'actions d'accompagnement proposées par les services.

### **3- STRATÉGIE RESSOURCES HUMAINES**

Bérengère Saulnier, co-déléguée générale de la Ligue de l'enseignement - FAL44, fait un point sur les actions réalisées sur 2024 et dans la continuité de la stratégie RH adoptée selon le plan triennal de la Fédération, puis sur les actions à venir sur l'année 2025.

### **4- RÉOLUTIONS**

#### **1ère résolution**

L'assemblée générale financière adopte le rapport financier, approuvant ainsi les comptes tels qu'arrêtés par le conseil d'administration du 26 mai 2025.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **2e résolution**

L'assemblée générale financière, après lecture par Eric GIRARDEAU, commissaire aux comptes du Cabinet PGA, du rapport spécial sur les conventions réglementées, approuve ledit rapport.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **3e résolution**

L'assemblée générale financière, après lecture du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels et décide d'affecter le solde du résultat de 88 777,10 € au compte « report à nouveau ». Après cette opération le solde du compte report à nouveau est créditeur de : 986 454,79 €.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **4e résolution**

Quitus est donné aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice 2024.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **5e résolution**

Yves Pouzaint présente le contexte de cette résolution et les enjeux.

L'assemblée générale financière, dans sa séance du lundi 30 juin 2025, adopte le principe de la vente des locaux appartenant à la fédération Ligue FAL44, sis 37 Route du lac de Savenay 44260 Savenay, à l'amicale laïque de Savenay (AL de Savenay). Il est précisé que la proposition qui est faite est de faire un don à l'AL de Savenay. L'AL paiera les droits de mutation.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### **6e résolution**

Yves Pouzaint présente le contexte de cette résolution et les enjeux.

L'assemblée générale financière, dans sa séance du lundi 30 juin 2025, adopte le principe de la location sous bail emphytéotique des locaux appartenant à la Fédération Ligue-FAL44 sis sur la commune de Guérande (44) au profit de l'Amicale laïque de Guérande sis 7 rue Sénéchal 44350 Guérande.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## 7e résolution

Yves Pouzaint présente le contexte de cette résolution et les enjeux.

L'assemblée générale financière dans sa séance du lundi 30 juin 2025 adopte le principe d'achat d'une part de la SCI AEPR, SCI qui est propriétaire des locaux appartenant à l'AEPR (Anciens Élèves de Pont Rousseau) sis 19 Bis rue Pierre Brossolette 44400 REZE. Il est précisé que le montant de la part à acheter est de 70 €.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

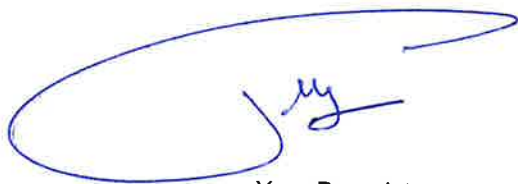
## 5- Temps d'échanges avec les associations présentes sur la fin de notre système assurantiel national

L'assemblée générale se termine sur une séquence de questions réponses proposée aux associations présentes sur le sujet.

L'assemblée générale est levée.

Fait à Nantes, le 30 juin 2025

Le Président de Séance

A blue ink signature consisting of a large, sweeping oval followed by a smaller, more detailed signature.

Yves Pouzaint  
Président

Le Secrétaire de Séance

A black ink signature consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a flourish.

Sophie Guérin  
Co-déléguée Générale